

avait sanctifié les eaux, on y plongeait le catéchumène. A la sortie du Saint des Saints, l'huile sainte jaillissait sur sa tête; puis, on lui lavait les pieds, et on lui passait des habits blancs, après quoi l'évêque lui donnait la confirmation, en lui adressant des paroles dont voici le sens :

« Dieu vous a choisi pour le servir; il vous a confirmé, il vous a donné les arrhes du Saint-Esprit. Grossissez donc le trésor dont il vous gratifie, en lui obéissant en toute chose; accomplissez tous les devoirs qu'il vous impose, si vous avez le désir qu'il vous chérisse. Quand vous aurez vieilli en accomplissant les divers préceptes de sa loi, quand vous aurez embelli votre âme de toutes les vertus qui réjouissent et qui réjouiront toujours ce père tendre, il vous choisira une place dans son royaume. Mais n'oubliez pas qu'il vous maudira, qu'il vous engloberait dans les abîmes de la damnation, si vous n'enrichissez pas votre cœur des trésors de sa miséricorde. »

Après cette allocution, le nouveau chrétien marchait à l'autel, pour nourrir son âme du pain des anges, en chantant : « J'entrerai à l'autel de Dieu qui réjouit ma jeunesse et qui m'a choisi pour être au nombre des enfants qui le bénissent. » A la vue de l'autel, qu'on avait embelli de magnifiques draperies et d'où jaillissaient des flots de lumière qui auraient ébloui vos yeux, il répétait avec le Prophète : « Le Seigneur me nourrira, car il m'a établi dans un abondant pâturage; mon âme ravie bénira son saint nom. » Alors l'église retentissait de pieux cantiques, et on finissait la cérémonie par la célébration du saint sacrifice de la messe.

Questionnaire.

I. Relèvez les verbes de la seconde conjugaison que vous trouverez depuis le commencement jusqu'à *Dieu vous a choisi* : vous en indiquerez le temps, le mode, le nombre et la personne.

CORRIGÉ.—Il y a treize verbes, savoir : *aient rempli*, parfait du subjonctif, troisième personne de pluriel, de *remplir*, *remplissant*, *rempli*, *je remplis*, *je remplis* ; — *ont obéi* : parfait de l'indicatif, troisième personne du singulier, d'*obéir*, d'*obéissant*, *ayant obéi*, *j'obéis*, *j'obéis* ; — *accomplissant* : présent de l'indicatif, d'*accomplir*, *accomplissant*, *ayant accompli*, *j'accomplis*, *j'accomplis*, etc.

II. Donnez les propositions qui contiennent des verbes de la seconde conjugaison, depuis *Dieu vous a choisi* jusqu'à la fin.

CORRIGÉ.—Il y en a vingt-quatre, savoir : *Dieu vous a choisi pour le servir* ; — *grossissez donc le trésor*... en lui obéissant en toute chose ; — *accomplissez tous les devoirs* ; — *qu'il vous chérisse* ; — *quand vous aurez vieilli en accomplissant tous les préceptes de sa loi* ; — *quand vous aurez embelli votre âme de toutes les vertus qui réjouissent*... ce père tendre et qui réjouiront ce père tendre, etc.

III. Relèvez tous les verbes qui sont ici à un temps simple depuis le commencement jusqu'à *Dieu vous a choisi*, et mettez-les aux temps composés.

CORRIGÉ.—*Accomplissent* : j'ai accompli, j'eus accompli, j'avais accompli, j'aurai accompli, j'aurais accompli, que j'aie accompli, que j'eusse accompli, avoir accompli, ayant accompli ; — *choisissait* : j'ai choisi, j'eus choisi, j'avais choisi, j'aurai choisi, j'aurais choisi, que j'aie choisi, que j'eusse choisi, avoir choisi, ayant choisi ; — *élargissait* : j'ai élargi, j'eus élargi, j'avais élargi, j'aurai élargi, j'aurais élargi, que j'aie élargi, que j'eusse élargi, avoir élargi, ayant élargi, etc.

IV. Relèvez tous les verbes qui sont à un temps composé, depuis le commencement jusqu'à la fin, et mettez-les aux temps simples de tous les modes.

CORRIGÉ.—*A choisi* : je choisis, je choisisais, je choisis, je choisirai, je choisirais, choisis, que je choisisse, que je choisisse, choisir, choisissant ; — *aurez vieilli* : je vieillis, je vieillissais, je vieillirai, je vieillirais, vieillis, que je vieillisse, que je vieillisse, vieillir, vieillissant ; — *aurez embelli* : j'embellis, j'embellissais, j'embellirai, j'embellirais, embellis, que j'embellisse, que j'embellisse, embellir, embellissant, etc.

V. Donnez quelques phrases dans lesquelles vous ferez entrer des verbes de la première conjugaison et de la seconde à l'impératif, au subjonctif présent et au conditionnel présent.

CORRIGÉ.—*Première conjugaison* : Témoinnez votre affection par des efforts plutôt que par des paroles.—Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.—Il est déraisonnable de s'abandonner au chagrin quand même il remédierait au mal qu'on éprouve.—*Deuxième conjugaison* : Choisis pour ton ami l'homme que tu connais le plus vertueux.—On ne fait jamais le sacrifice de ses fantaisies qu'on ne s'en applaudisse.—Que de pauvres on nourrit avec ce que perdent tous les jours une foule de personnes !

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3 août dernier, nommer M. Napoléon Lacasse professeur ordinaire à l'École Normale Laval, en remplacement de M. Joseph Émile de Fenouillet, décédé.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, le 27 août dernier, nommer le Rév. George Cornish, membre du Bureau des Examineurs Protestants de Montréal.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 3, le 6, le 9 et le 16 du courant, faire les nominations suivantes de Commissaires et Syndics d'école.

Comté de Rimouski.—St. Simon : M. Louis Jean.
Comté de Pontiac.—Chichester : MM. Bryan Golden et John Poupore.
Comté de Québec.—St. Colomban de Sillery : M. John Sharples.
Comté de Québec.—St. Colomban de Sillery : (Syndics dissidents.) Le Révérend Armine W. Mountain, MM. William Rhodes et Michael Stevenson.
Comté de Rimouski.—Métis : MM. Vital Dumas et Fabien Talbert.
Comté de Sheldford.—Granby : M. Dominique Sénécal, syndic.
Comté de Laprairie.—St. Isidore : M. Antoine Doyon.
Comté d'Yamaska.—St. Zéphirin : M. Damase Parent.
Comté de Montmorency.—St. Pierre, Ile d'Orléans : MM. François Fournier et Louis Lachaine.
Comté de Québec.—St. Dunstan : MM. Edouard Gosnell, John Gosnell, George Smith, Samuel Taylor et le Révérend G. J. McGill.
Comté de Kamouraski.—Ste. Anne Lapocatière : MM. Joseph Dionne et Joseph Deslauriers.
Comté de Lévis.—St. Joseph : M. Pierre Bourget.
Cité de Québec.—Catholiques : le Révérend Joseph Auchair, et MM. Jacques Grémazie et Eusèbe Lemieux.
Comté de Rimouski.—St. Anaclet : MM. Jean Corriveau, père, Germain Lepage, Antoine Michaud, Norbert Blanchet et Zéphirin Pineau.
Comté d'Arthabaska.—Chester, Ouest : MM. Ludger Labrèche, Olivier Lafontaine, Diédonné Lafontaine, Anatole Lemay et Pierre Héssette ; commission du 23 mars 1859, révoquée.
Comté de Beauce.—St. François : MM. J. B. Letourneau et Pierre Bolduc.
Comté de Témiscouata.—St. Antonin : Le Révérend Jacob Côté, MM. J. B. Rossignol, Michel Charron dit Laferrière, Zéphirin Léveillé, Honoré Bélanger et George April, Secrétaire-Trésorier.

ÉRECTIONS ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 27 août dernier et le 9 courant,

1o. Eriger les townships de Charlevoix, Roberval et Onitichouan, comté de Chicoutimi, en une municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire de Onitichouan.

2o. Eriger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire de l'Épiphanie, cette partie du township Vigor, comté de Témiscouata, qui s'étend à partir de l'Île Verte en suivant la ligne ouest du terrain dit "Des Sauvages," et la route qui sépare le 36e lot du 37e, dans tous les rangs du dit township situés en arrière du dit terrain, et les quatre premiers lots dans tous les rangs du dit township dépendant de la paroisse de St. Modeste.

3o. Annexer à la municipalité scolaire de la Rivière Ouelle, dans le comté de Kamouraski, cette portion des terres de MM. Clément Lérèque, François Ouellet, François Gagnon, Eusèbe Gagnon, Pierre Dubé, Barthélemy Thibault, Vincent Ouellet et Joseph Pelletier, laquelle portion des dites terres fait aujourd'hui partie de la municipalité scolaire de St. Pacôme, dans le comté de Kamouraski.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants :

De MM. Iverson et Phinney, libraires, à New-York : "Sander's Analysis of English Words," 1 vol. in-8 ; "Robinson's Mathematical Series," 1 vol. in-8.